

# LIEU DE TRAVAIL LA VIOLENCE



Vous voyez des signes de  
violence au travail?

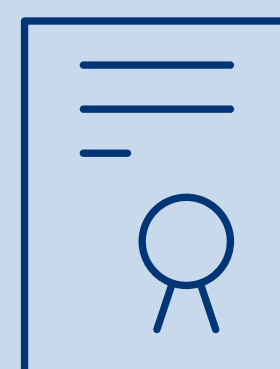
**SIGNALEZ-LE**

Exemples de violence au travail :

- Violence verbale;
- harcèlement criminel ou cyberharcèlement ;
- Agression physique;
- Intimider ou effrayer les autres ;
- Dommages aux biens ;
- Des menaces; ou
- Brandir ou utiliser une arme.



Si vous êtes témoin ou victime de violence au travail, signalez-le à un superviseur, aux ressources humaines, au service juridique, à la conformité ou à la hotline.



Vous pouvez accéder à notre politique de non-harcèlement à [navigator.rpminc.com](http://navigator.rpminc.com)

Pour vous aider à rester sur la bonne voie vers une prise de décision conforme et éthique, veuillez contacter votre direction ou nous à l'adresse : [compliance@rpminc.com](mailto:compliance@rpminc.com).

**RPM**  
168168168168168

Nous sommes RPM et notre succès dépend de chacun de nous suivant la bonne voie et adoptant notre Valeur de 168® pour prendre les bonnes décisions.

EN SAVOIR PLUS : [www.rpminc.com](http://www.rpminc.com) CONTACT : [compliance@rpminc.com](mailto:compliance@rpminc.com)